



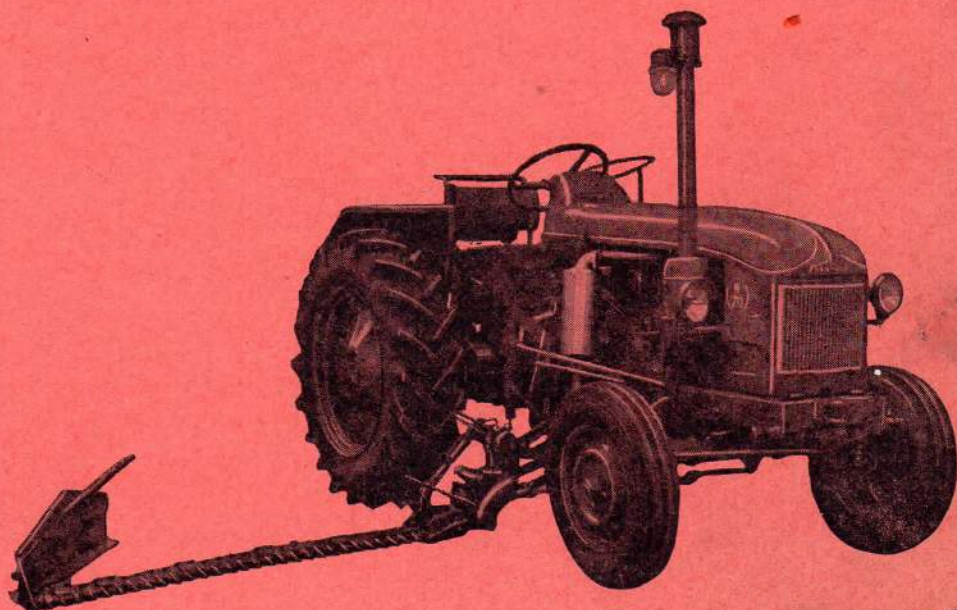
FAUCHEUSE PORTÉE LATÉRALE

à relevage par vérin indépendant pour

TRACTEURS RENAULT SUPER 3 - 4 - 5 - 6 - 7

Cette notice :

- doit être remise à l'utilisateur.
- être lue avant la mise en route et non après la première panne.



MANUEL DE MONTAGE ET D'ENTRETIEN LISTE DES PIÈCES DE RECHANGE

KUHN FRÈRES & C^{IE}

CONSTRUCTEURS

SAVERNE (Bas-Rhin)

TÉLÉPHONE :

91 10 51

(5 lignes groupées)

TÉLÉGRAMME :

KUHN Frères SAVERNE

Sec. en comm. simple au cap. de 2.900.000 N.F. — R. C. Saverne 55 B 54

Vous venez de vous rendre acquéreur

d'une FAUCHEUSE de notre fabrication, pour les tracteurs RENAULT SUPER 3 - 4 - 5 - 6 - 7

et nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Cette notice vous conseillera sur l'utilisation, l'entretien et le montage de votre machine. Il convient de la lire attentivement et de suivre scrupuleusement ses instructions. Elle sera pour vous la précieuse auxiliaire à laquelle vous aurez recours chaque fois qu'une opération quelconque s'imposera sur votre machine. Du respect des instructions d'entretien et de montage dépendra la qualité du travail et la longévité de l'appareil.

Si malgré tout un élément devait ne pas vous donner satisfaction, n'hésitez pas à demander conseil à notre agent local ou même à l'usine.

Toute indication «droit ou gauche» s'entend en regardant dans le sens de la marche.

IMPORTANT !

Cette barre de coupe n'est adaptable que sur les tracteurs possédant un orifice de retour d'huile sur la plaque avant du relevage soit:

N 31	à partir du tracteur	N° 31 00 543
N 70	»	» N° 70 25 867
N 71	»	» N° 71 20 298
N 72	»	» N° 72 38 161

Au cas où la prise hydraulique extérieure sur la boîte à outils ferait défaut, il y a lieu de la demander en supplément (voir planche pièces «circuit hydraulique»).

TABLE DES MATIÈRES

ENTRETIEN

Montage	page 2
Recommandations pour le travail .	— 6
Fonctionnement du débrayage automatique	— 7

PIÈCES DE RECHANGE

Carter	— 8
Embiellage	— 10
Déclenchement de sécurité . .	— 12
Charnière-Relevage	— 14
Circuit hydraulique	— 16

DIVERS

Commande de pièces de rechange	— 5
--------------------------------	-----

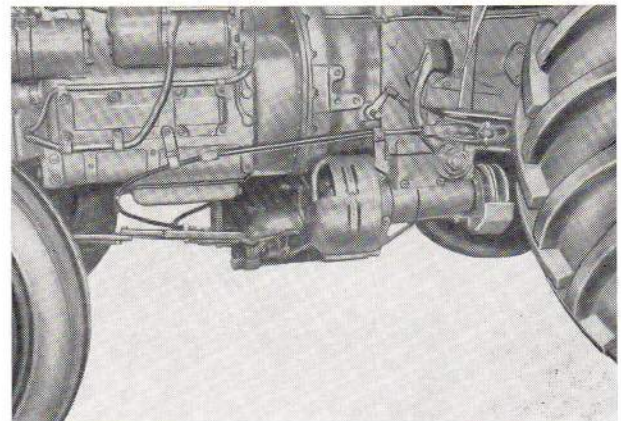
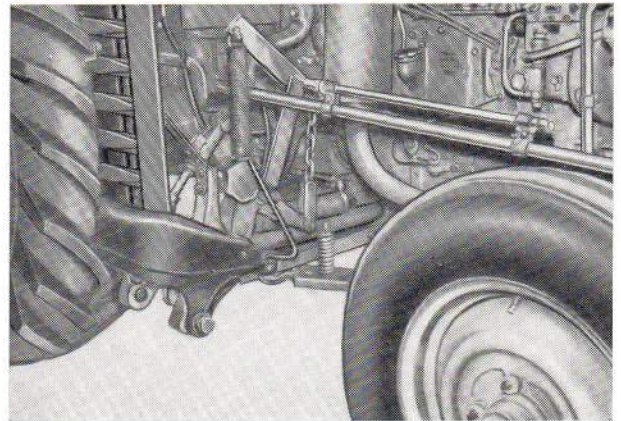
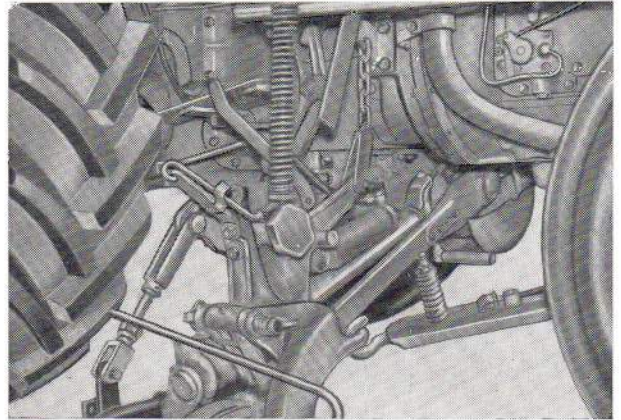
MONTAGE

Avant tout s'assurer au moyen du présent catalogue que toutes les pièces sont disponibles.

Garer le tracteur sur une surface plane et propre de préférence au-dessus d'une fosse car l'accès aux endroits de fixation sous le tracteur en est ainsi facilité. **Vidanger** l'huile de la boîte de vitesse par le bouchon de la plaquette ventrale en ayant soin de la récupérer dans un récipient propre. **Déboulonner la plaquette ventrale** et s'assurer que les 8 goujons nécessaires à la fixation du carter prise de mouvement sont serrés à fond dans la paroi.

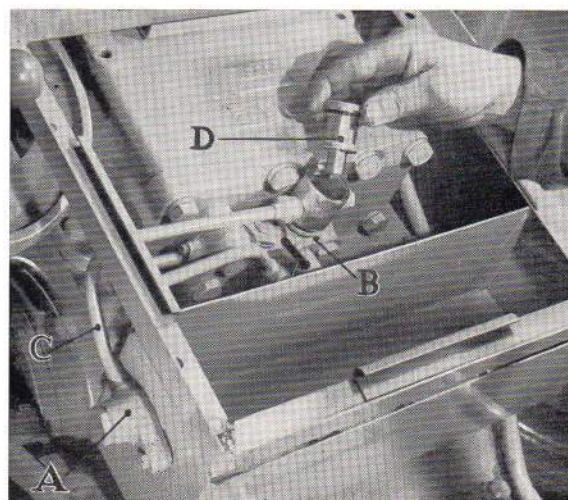
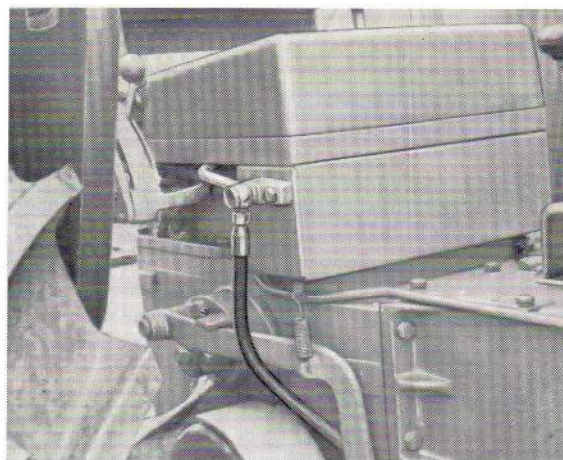
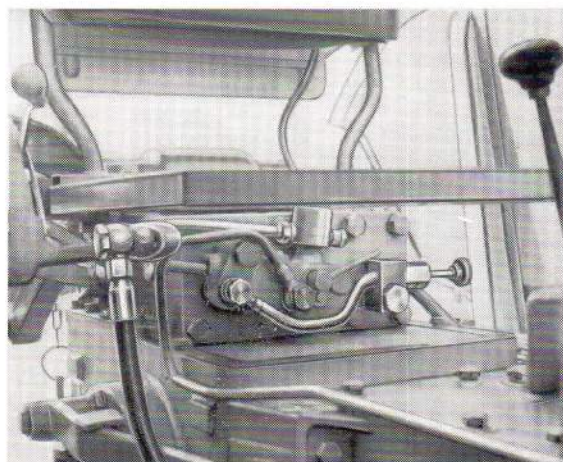
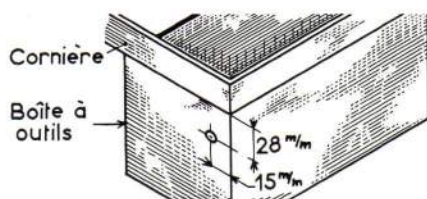
Nettoyer les surfaces d'appui de la boîte de vitesse et du carter prise de mouvement. **Monter** ce dernier sans oublier d'intercaler le joint papier (épaisseur 0,2 mm). Pour faciliter le serrage des écrous Nylstop, il est indiqué de dévisser le plateau-manivelle (filetage à droite) et la poulie de commande en fonte filetage à gauche). Les revisser aussitôt que le carter est en place et goupiller le levier sur l'axe de débrayage. **Vérifier l'engrènement** des engrenages en actionnant le levier à la main. Le pignon baladeur reste toujours en prise sur le pignon de commande du carter prise de mouvement et le désengrènement total ne se fait que sur le pignon du tracteur.

Reverser l'huile dans la boîte avec environ 2 litres $\frac{1}{4}$ en plus. **Contrôler l'étanchéité** de l'ensemble. **Connecter l'étauçon** sur le support d'articulation du carter à l'aide de la cheville coudée, la poignée de cette dernière se trouvant en bas. La cheville sera bloquée en engageant la poignée dans le manchon du protecteur de plateau-manivelle lors de la mise en place de celui-ci. Monter le tirant avant, la butée latérale, la bielle, le protecteur du plateau-manivelle, le dispositif de débrayage sur pédale, le câble, le ressort compensateur et **préparer la barre de coupe** en nettoyant les endroits de frottement et de guidage de la lame. Glisser la lame dans le porte-lame en s'assurant qu'elle coulisse librement. **Fixer** la barre coupeuse sur la charnière et **connecter** la chape de relevage et les cuillères de l'embiellage. Le serrage des cuillères sur la boule de la tête de lame doit toujours être correct. Pour cela il faut **devoir** appuyer au maximum avec le pouce sur le ressort de la fourchette pour l'engager dans le crochet de la biellette.

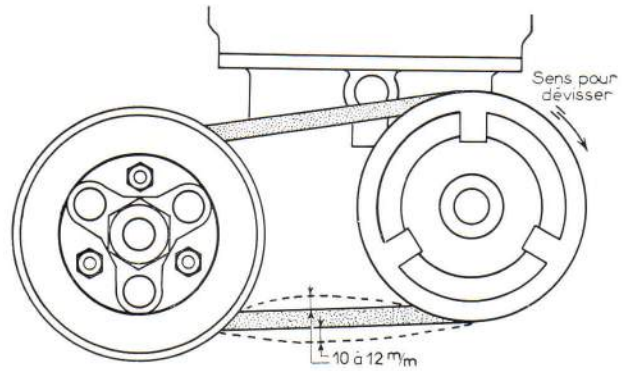


Procéder ensuite au raccordement des éléments du circuit hydraulique. On mettra d'abord en place, sur la plaque avant du relevage du tracteur, le **clapet de décharge auxiliaire**. La fonction de ce clapet est d'adapter le débit et la pression du circuit hydraulique extérieur aux nécessités du relevage de la barre de coupe. Le bouton de réglage du clapet ne doit jamais être bloqué à fond pendant l'utilisation de la barre de coupe. Pour pouvoir monter le clapet, il est nécessaire de démonter momentanément la boîte à outils comme illustré par la vue ci-contre. Le clapet restera à demeure sur le tracteur. Monter ensuite le **tuyau flexible** sur la prise hydraulique extérieure du tracteur d'une part et d'autre part sur l'entrée d'alimentation du vérin. Les taraudages des raccordements sont différents et il sera facile de repérer le bon sens de branchement. Bien nettoyer les assises des joints cuivre avant montage, l'étanchéité n'en sera que meilleure.

Au verso de la page de couverture il est spécifié que la barre à vérin indépendant ne peut être montée que sur les tracteurs dont le numéro de fabrication est postérieur à un certain numéro. Ceci est exact à condition que le tracteur à équiper possède une prise hydraulique extérieure située sur le côté droit de la boîte à outils. Sinon demander en supplément l'ensemble des pièces A - B - C - D (vue ci-contre); pour la fixation de la prise sur la paroi de la boîte à outils, il y a lieu d'y percer un trou suivant les indications du schéma. Afin d'éviter toute pollution de l'huile lorsque la barre de coupe est débranchée avant ou après utilisation, il y a lieu de garder les orifices hermétiques en vissant le bouchon d'obturation sur la prise extérieure et en branchant le bout libre du tuyau flexible sur le filetage latéral prévu à cet effet sur la charnière.



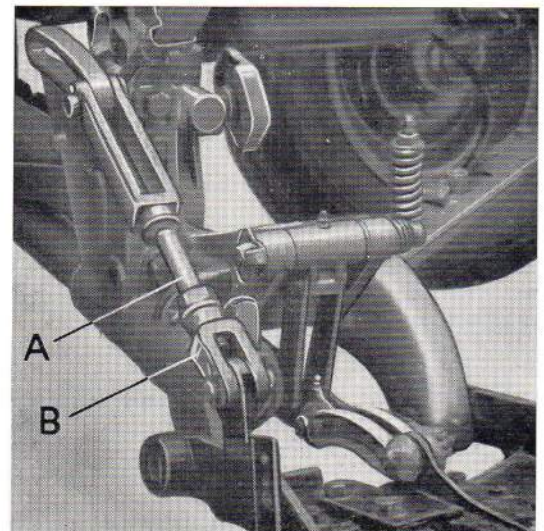
Le montage des courroies devra faire l'objet d'une attention toute particulière. Desserrer à fond, par l'écrou central, les flasques mobiles de la poulie réglable afin d'avoir le plus grand écartement possible entre les flasques. Placer les courroies trapézoïdales d'abord dans les gorges de la poulie réglable et ensuite seulement entre les gorges de la poulie de commande. En ne respectant pas cet ordre de montage, l'on risque de détériorer les courroies par forçement. **Régler la tension** des courroies en vissant l'écrou central. Agir par demi-tour d'écrou seulement et tourner chaque fois le mécanisme afin de placer les courroies sur le diamètre donné par l'écartement des flasques. Les courroies devront être convenablement tendues, sans excès, afin d'éviter leur usure prématurée. La tension est correcte lorsqu'en marche normale de la lame, les brins inférieurs vibrent de 10 à 15 mm vers chaque côté.



Bloquer correctement l'écrou central à l'aide de la rondelle-frein. Les courroies usées ou allongées sont à remplacer, car elles tournent, si la tension est bonne, sur le grand diamètre de la poulie et la perte de vitesse au plateau-manivelle est sensible. Ne pas oublier, que l'huile, l'essence et la graisse sont des ennemis du caoutchouc et que la longévité de la courroie va de pair avec sa propreté.

Placer le protecteur des courroies sous le carter et monter la **planche à andains** sur le sabot extérieur de la barre.

Après avoir graissé soigneusement toutes les pièces en mouvement, actionner le relevage. Le sabot intérieur et le sabot extérieur doivent se détacher simultanément du sol. Si le sabot extérieur se lève trop tard, raccourcir la tige A en vissant la chape B; dévisser celle-ci si l'inverse se produit. En position de hauteur d'andain, la hauteur du sol du sabot extérieur doit être de 30 cm environ supérieure à la hauteur au sol du sabot intérieur. Le bouton du clapet de décharge situé à gauche de la boîte à outils commande la vitesse de relevage de la barre de coupe, tandis que le bouton situé à droite de la boîte à outils règle la vitesse de descente de la barre.



Après avoir fixé le tirant à la charnière et à la bride de l'essieu avant, **procéder** au montage du câble gainé sur le tirant d'abord et sur le dispositif de commande de la pédale d'embrayage ensuite. Le montage est correct lorsqu'en position de repos la garde de la pédale est encore de 10 mm environ et qu'il existe une longueur libre de câble de 65 mm entre le support de la gaine et l'embout fileté vissé dans le dispositif. Cette longueur libre est impérative, car le câble se déplace de 60 mm lors du fonctionnement du dispositif de sécurité. **Fixer le câble** par l'âme et par la gaine à l'aide des équerres de blocage aux endroits de guidage pour éviter tout déplacement. En effet, après effacement de la barre et lors de la mise en marche arrière, le système se détend et la gaine pourrait quitter ses guides à ses deux extrémités.

COMMANDES DE PIÈCES DE RECHANGE

En établissant vos commandes avec le maximum de clarté, vous facilitez beaucoup le travail du service des expéditions et évitez ainsi tout malentendu. Il sera donc d'un intérêt capital de mentionner sur vos commandes:

- 1) **Le numéro exact de la pièce demandée.**
- 2) **Le numéro de fabrication de la machine.**
- 3) **Votre adresse exacte avec la gare destinataire ou la poste desservant votre localité.**
- 4) **Le mode d'expédition: Colis postal, Echantillon, Petite ou Grande vitesse.**

Toute pièce dont le remplacement gratuit est demandé doit être retournée, franco de port pour examen à l'usine.

Afin que votre machine fonctionne à nouveau parfaitement après la réparation, n'utilisez que des pièces d'origine

RECOMMANDATIONS POUR LE TRAVAIL

Ayez régulièrement quelques minutes d'attention pour votre faucheuse. Le temps passé à son entretien sera largement récupéré par un plus long service sans ennui.

ENTRETIEN

Arrêter le moteur avant toute manipulation sur la barre ou son mécanisme.

Surveiller le jeu dans l'embellage et principalement sur les rotules. Tout jeu excessif fait travailler la lame par saccades, ce qui est néfaste pour la longévité de certaines pièces vitales.

Contrôler le serrage de tous les boulons et écrous, ceci principalement pendant les premières heures d'utilisation.

Tendre les courroies convenablement. Une tension trop molle les fait glisser d'où usure exagérée, perte de vitesse et risques de bourrage.

Laisser les semelles des sabots en place, car une coupe trop « rase » est nuisible à la repousse, au séchage du foin, à la propreté de la coupe et à la durée de la faucheuse.

Piquer les pointes des doigts vers le sol. Pour couper convenablement, les sections doivent toujours être inclinées vers l'avant par rapport au sol.

Ne jamais serrer à fond le ressort de la planche à andains, mais lui laisser une certaine souplesse pour permettre à la planche de dévier sur les obstacles.

Changer de lame dès que les sections sont émoussées, ébréchées, dérivées ou mal alignées.

VITESSE DE TRAVAIL

Le facteur déterminant une bonne coupe, avec une barre en bon état, est le nombre de tours du plateau manivelle par mètre d'avancement du tracteur.

En principe 8 à 9 tours par mètre donnent satisfaction dans la plupart des cas.

Cette valeur est obtenue en roulant en 4^e vitesse avec des pneus 10x28 et des courroies neuves. Lorsque les courroies sont usées et tournent sur le plus grand diamètre de la poulie réglable ou en cas de montage de pneus 12x28, 9x36 ou 11x36, le travail en 3^e vitesse est plus indiqué.

Ne jamais travailler à plein régime moteur, sous peine d'usure prématurée sur certaines pièces de la barre de coupe; soutenir cependant une bonne vitesse normale à $\frac{3}{4}$ de gaz, c'est-à-dire 1500 tours/minute moteur environ, ceci pour éviter les bourrages qui peuvent se produire lorsque la vitesse d'avancement est trop réduite.

GRAISSAGE

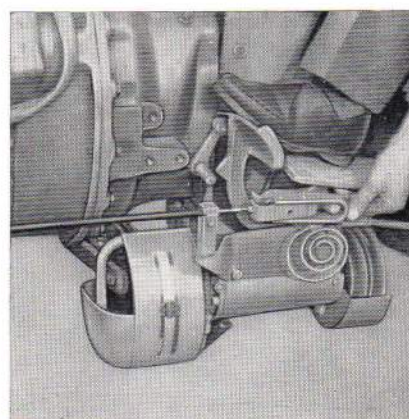
Graisser régulièrement, mais sans abus, tous les organes en mouvement, avec la graisse SHELL RETINAX A. Nettoyer la barre après chaque usage et la protéger contre la corrosion en cas d'inutilisation prolongée avec de l'huile SHELL ENSIS 30.

FONCTIONNEMENT DU DÉBRAYAGE AUTOMATIQUE

Lorsque la barre rencontre un obstacle, pendant le travail, l'effort supplémentaire exercé sur le tirant de la charnière, fait jouer un dispositif à verrou réglable qui permet l'allongement du tirant et, de ce fait, à la barre de reculer. En s'allongeant, le tirant, transmet une traction sur le câble qui est relié indirectement à la pédale de débrayage.

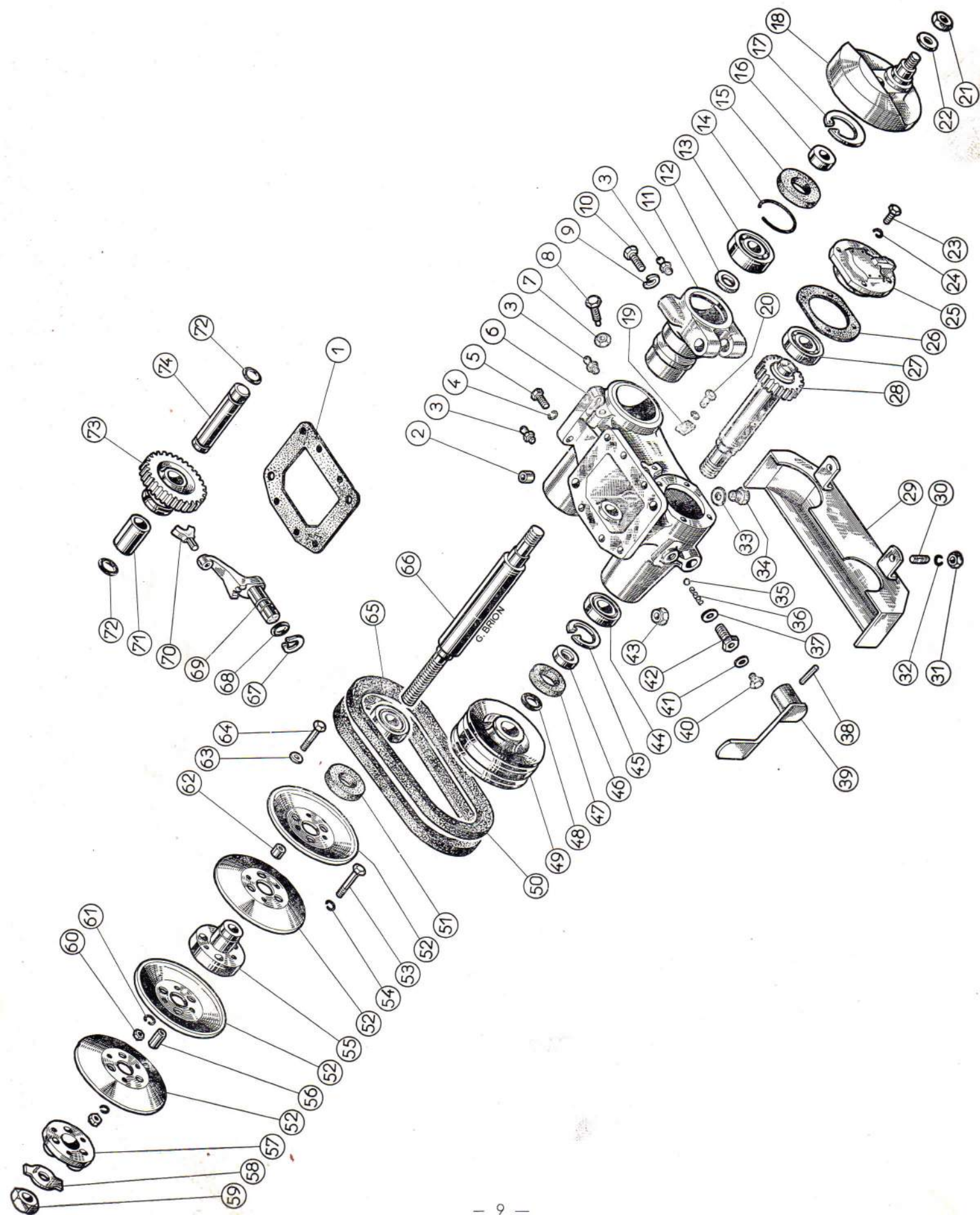
Le tracteur étant débrayé automatiquement, et pour remettre le mécanisme en état de marche, il y a lieu d'agir comme suit:

- 1° Appuyer à fond sur la pédale de débrayage et enlever la goupille automatique bloquant l'étrier du dispositif.
- 2° Ouvrir l'étrier et mettre la vitesse de marche arrière.
- 3° Embrayer doucement jusqu'à ce que le recul du tracteur ait remis la barre en position de travail.
- 4° S'assurer que le verrou du tirant est de nouveau bloqué et passer le levier de vitesse au point mort.
- 5° Refermer l'étrier et le bloquer par la goupille automatique.



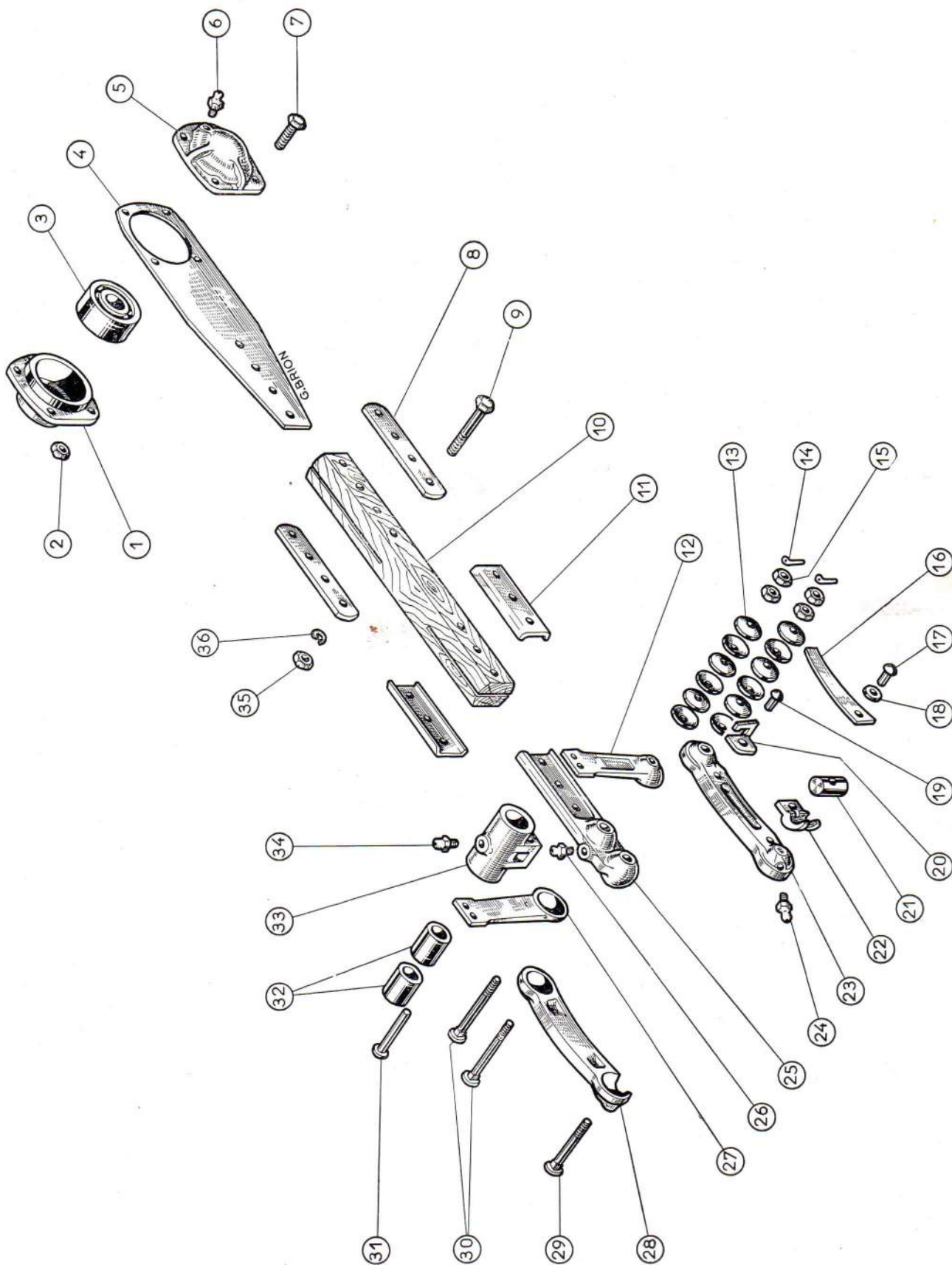
CARTER

Rep.	DESIGNATION	Pièce N°
1	Joint de carter	594 107 00
2	Douille de centrage	594 205 01
3	Graisseur M 8	765 110 08
4	Rondelle grower M 12	736 200 12
5	Vis M 12 x 30	714 120 30
6	Carter	594 229 48
7	Ecrou M 14	726 100 14
8	Boulon AF 14 x 50	594 221 21
9	Rondelle grower M 14	736 200 14
10	Vis M 14 x 30	714 140 30
11	Support d'étauçon	594 226 36
12	Rondelle d'appui	594 206 01
13	Roulement à billes 80 x 35 x 21	741 063 07
14	Jonc d'arrêt 2 x 210	594 032 00
15	Bague d'étanchéité 80 x 50 x 12	751 080 11
16	Entretoise	594 030 02
17	Circlips 80 i	732 020 80
18	Plateau manivelle	594 806 00
19	Arrêt d'axe	594 218 00
20	Vis M 8 x 15	714 080 15
21	Ecrou M 16	726 100 16
22	Rondelle 35 x 16,5 x 3,5	736 135 12
23	Vis M 8 x 20	714 080 20
24	Rondelle grower M 8	736 200 08
25	Couvercle avant	594 113 12
26	Joint de couvercle	594 217 10
27	Roulement à billes 62 x 30 x 16	741 062 06
28	Arbre de commande	594 114 31
	Ecrou M 22	726 100 22
	Rondelle éventail M 22	736 300 22
29	Protecteur	594 857 12
30	Goujon	594 222 01
31	Ecrou M 10	726 100 10
32	Rondelle grower M 10	736 200 10
33	Joint 29 x 22 x 2	756 129 22
34	Bouchon de vidange	590 002 04
35	Bille Ø 8	740 100 08
36	Ressort	594 132 00
37	Joint de bouchon creux	594 072 00
38	Goupille élastique 7 x 30	733 107 30
39	Levier de commande normal	594 855 11
	Levier de commande étroit	544 816 00
40	Vis de boulon creux	594 179 01
41	Joint de vis	594 071 00
42	Boulon creux	594 220 05
43	Ecrou «NYLSTOP» bas	726 501 10
44	Roulement à billes 55 x 30 x 13	741 060 06
45	Circlips 55 i	732 020 55
46	Entretoise	594 159 20
47	Bague d'étanchéité 55 x 42 x 7	751 055 11
48	Anneau d'étanchéité 27 x 32 x 2,5	754 227 11
49	Poulie	594 133 23
50	Courroie «TEXROPE» 17 x 11 x 825	764 208 25
51	Bague d'étanchéité 62 x 42 x 10	751 062 11
52	Disque de poulie réglable	594 131 20
53	Boulon M 8 x 60	711 080 60
54	Rondelle grower M 8	736 200 08
55	Moyeu	594 123 23
56	Entretoise	594 207 20
57	Chapeau	594 128 20
58	Rondelle frein 62 x 28,5 x 1	594 276 01
59	Ecrou spécial M 22	594 225 11
60	Ecrou M 8	726 100 08
61	Rondelle grower M 8	736 200 08
62	Entretoise	594 224 10
63	Rondelle 22 x 8,5 x 2	736 122 11
64	Boulon M 8 x 50	711 080 50
65	Roulements à billes	741 062 06
66	Arbre du plateau manivelle	594 117 02
67	Circlips 20 e	732 010 20
68	Anneau d'étanchéité N° 12	754 000 12
69	Levier de fourchette	594 105 24
70	Fourche	594 219 00
71	Bague	594 102 01
72	Anneau d'étanchéité N° 14	541 056 01
73	Pignon baladeur	594 853 22
74	Axe	594 216 02
	Jonc d'arrêt 2 x 155 de la bague d'étanchéité, ne figure pas sur la planche. Est positionné entre la bague d'étanchéité rép. 51 et le roulement 6206 rép. 65	594 228 00



EMBIELLAGE

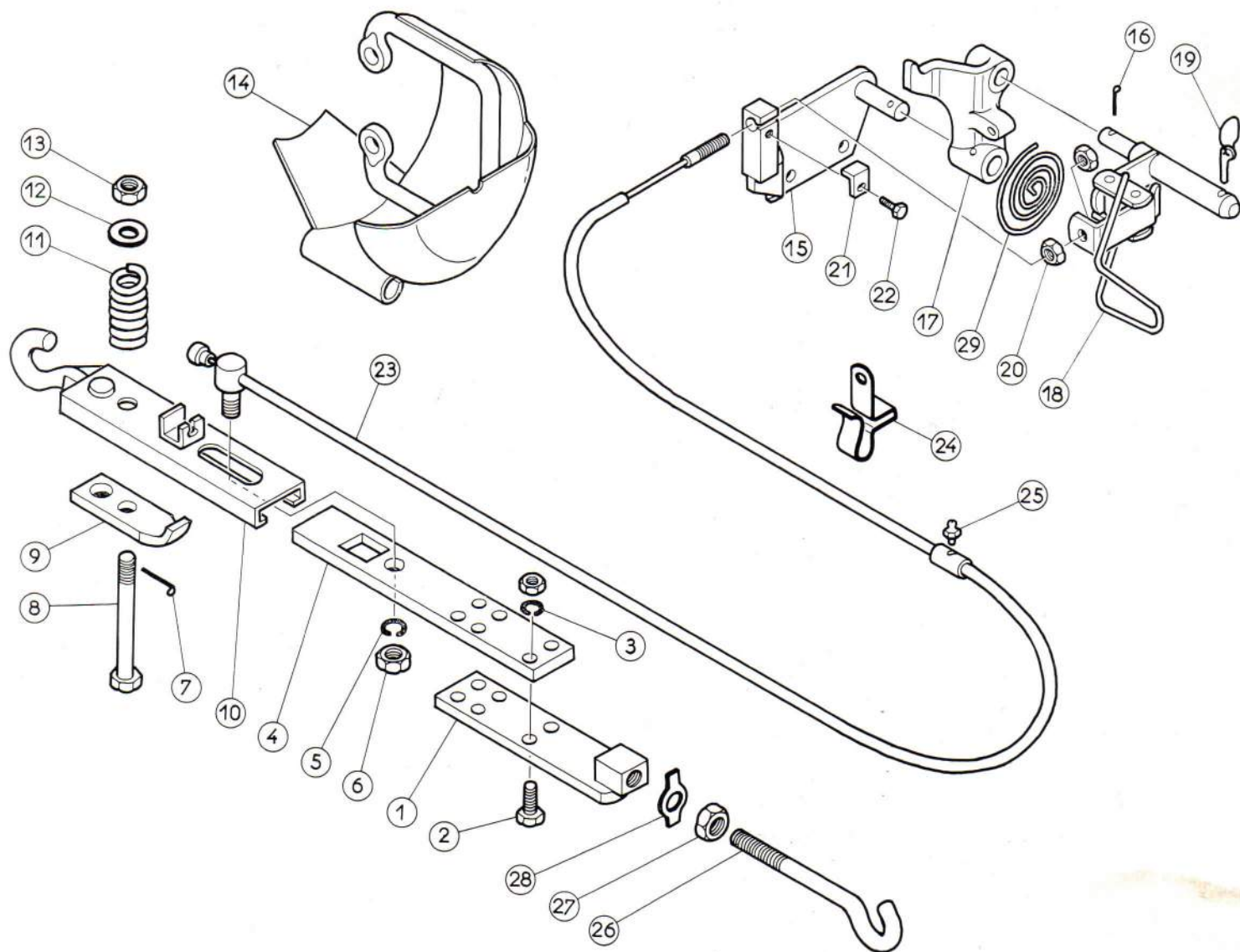
Rep.	DESIGNATION	Pièce N°
1	Boîtier	594 045 11
2	Ecrou 6 pans M 8	726 100 08
	Rondelle grower M 8	736 200 08
3	Roulements à billes 62 x 25 x 24	742 043 05
4	Plaque flexible	594 044 21
5	Chapeau de boîtier	594 046 32
6	Graisseur 1/8 G	765 118 08
7	Boulon mécanique M 8 x 27	711 080 27
8	Ferrure de bielle	594 013 10
9	Boulon mécanique M 8 x 47	711 080 47
10	Bois de bielle	594 050 41
11	Ferrure de bielle pliée	594 021 00
12	Cuillère oscillante avant	594 039 13
13	Rondelle à ressort 25 x 8,2 x 1,25	736 125 11
14	Goupille fendue 2 x 15	733 202 15
15	Ecrou 6 ans M 8	726 100 08
16	Ressort plat	594 008 10
17	Rivet tête ronde 6 x 18	734 106 18
18	Rondelle 12 x 6,5 x 1,5	736 112 11
19	Rivet tête ronde 6 x 18	734 106 18
20	Crochet	594 007 11
21	Ecrou cylindrique 13 x 30	594 001 01
22	Fourche de tension	594 006 02
23	Biellette avant	594 227 25
24	Graisseur M 6 droit	765 110 06
25	Rotule double	594 040 11
26	Graisseur M 6 droit	765 110 06
27	Cuillère oscillante arrière	594 038 13
28	Bielie arrière	594 037 23
29	Boulon à collet carré M 8 x 60	594 005 22
30	Boulon à collet carré M 8 x 78	594 011 22
31	Rivet tête ronde 8 x 52	734 108 52
32	Demi-coussinet bronze	594 022 06
33	Moyeu oscillant	594 009 23
34	Graisseur M 8	765 110 08
35	Graisseur 6 pans M 8	726 100 08
36	Rondelle de sécurité «SCHNORR» M 8	736 500 08
16-17-18-22	FOURCHE COMPLETE	594 808 01
12-27-31-32-33-34	LEVIER OSCILLANT COMPLET	594 809 20
20-23-24	BIELLETTTE AVANT COMPLETE	594 802 24
12 à 34	GARNITURE COMPLETE	594 838 00



DÉCLENCHEMENT DE SÉCURITÉ

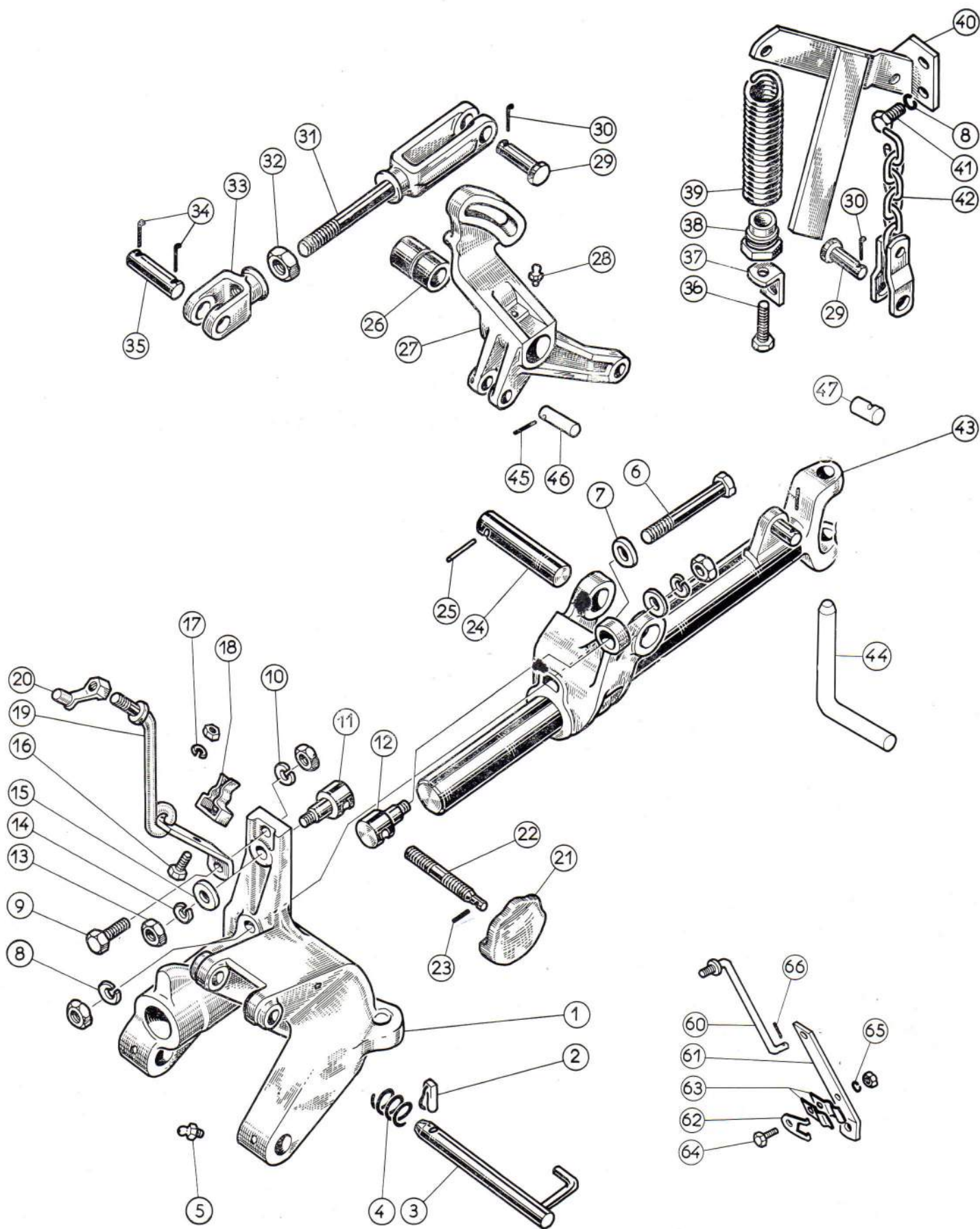
Rep.	DESIGNATION	Pièce N°
1	Rallonge	594 805 00
2	Boulon mécanique M 10 x 40	711 100 40
3	Rondelle Grower M 10	736 200 10
4	Coulisse	594 041 40
5	Rondelle Grower M 12	736 200 12
6	Ecrou 6 pans M 12	726 100 12
7	Goupille fendue 3 x 30	733 203 30
8	Boulon mécanique M 12-150	594 010 12
9	Verrou	594 042 40
10	Gaine de coulisse	594 803 31
11	Ressort de verrou	594 014 21
12	Rondelle, diam. 35/13 x 3	736 135 11
13	Ecrou 6 pans M 12	726 100 12
14	Protecteur du plateau	594 858 13
15	Support du dispositif	594 856 20
16	Goupille fendue, 4 x 40	733 204 40
17	Levier de poussée	594 101 13
18	Dispositif de verrouillage normal	594 862 00
	Dispositif de verrouillage étroit	594 877 01
19	Goupille automatique, diam. 7	590 804 00
20	Ecrou hex. M 8	726 100 08
21	Equerre	594 156 22
22	Vis de pression M 6 x 15	714 060 15
	Rondelle Grower M 6	736 200 06
23	Câble complet avec gaine	594 047 22
24	Attache du câble	541 021 13
25	Graisser M 8 droit GG 337	765 110 08
26	Crochet, long. hors tout 258 mm	594 158 50
27	Ecrou hex. M 18	726 100 18
28	Rondelle frein	594 034 00
29	Ressort spiral	594 018 00

N. B. - Si le tracteur ne possède pas de patte soudée sous l'essieu pour l'accrochement du crochet repère 26, il y a lieu de monter une bride N° 541 811 10, qui est livrable sur demande.



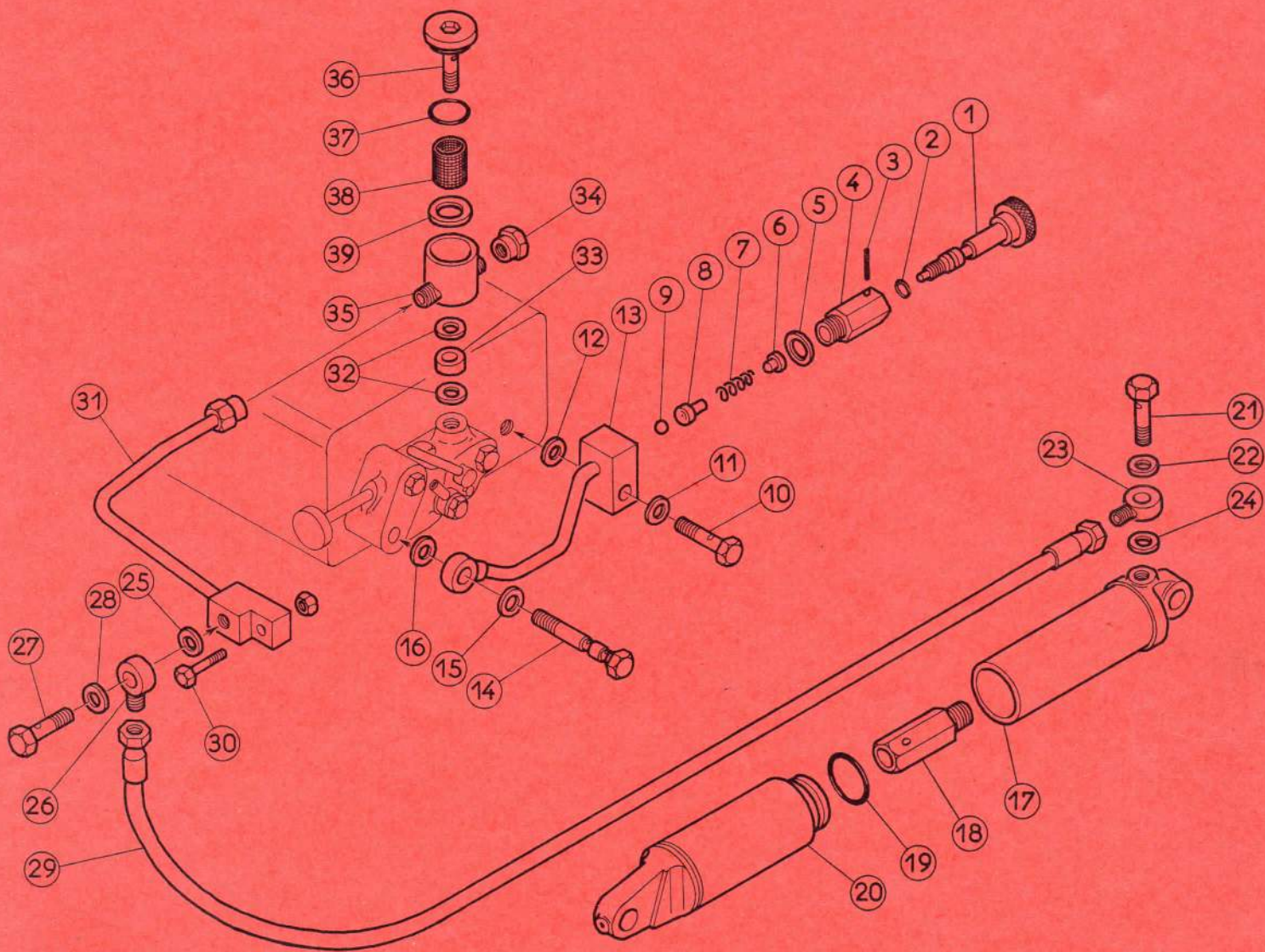
CHARNIÈRE-RELEVAGE

Rep.	DESIGNATION	Pièce N°
1	Charnière	594 052 21
2	Goupille automatique ϕ 7	590 804 11
3	Axe du levier oscillant	594 801 00
4	Ressort	594 012 00
5	Graisser M 6	765 110 06
6	Boulon M 16 x 80/40	711 160 80
7	Rondelle ϕ 33/17 x 3	736 133 11
8	Rondelle grower M 16	736 200 16
9	Boulon M 12 x 35	711 120 35
10-14	Rondelle grower M 12	736 200 12
11	Ecrou cylindrique gauche	594 027 13
12	Ecrou cylindrique droit	594 028 13
13	Ecrou M 12 (6 pans)	726 100 12
15	Rondelle 32/12,5 x 4	736 132 11
16	Boulon M 8 x 17	721 080 17
17	Rondelle grower M 8	736 200 08
18	Ressort de tringle	594 029 12
19	Tringle de retenue	594 836 11
20	Ecrou manivelle	594 004 01
21	Poignée de pointage	594 026 20
22	Axe de pointage	544 004 01
23-45	Goupille élastique ϕ 5 x 30	733 105 30
24	Axe du levier de relevage	544 001 02
25	Goupille élastique ϕ 5 x 50	733 105 50
26	Douille du levier de relevage	544 005 00
27	Levier triple de relevage	544 007 23
28	Graisser M 8	765 110 08
29	Axe pour chaîne et chape	594 860 10
30	Goupille fendue ϕ 4 x 35	733 204 35
31	Chape arrière et tringle	544 803 00
32	Ecrou 6 pans M 18 x 0,8 d	726 108 18
33	Chape avant	594 118 02
34	Goupille fendue ϕ 4 x 30	733 204 30
35	Axe avant	594 119 00
36	Vis de pression M 10 x 60	714 100 60
37	Bride de ressort	544 003 11
38	Bouchon du ressort compensateur	594 223 00
39	Ressort compensateur	594 122 04
40	Support de chaîne	544 804 03
41	Vis de pression M 16 x 35	714 160 35
42	Chaîne de relevage	544 801 10
43	Étançon	544 802 12
44	Cheville d'étançon coudée	594 089 22
45	Goupille élastique 5 x 30	733 105 30
46	Axe avant de vérin	544 002 02
47	Bouchon support du flexible	544 006 01
60	Tringle de retenue	594 049 11
61	Support	594 048 00
62	Plaque d'arrêt	594 036 00
63	Ressort plat	594 035 00
64	Boulon M 8 x 20	721 080 20
65	Rondelle grower M 8	736 200 08
66	Goupille élastique 5 x 25	733 105 25



CIRCUIT HYDRAULIQUE

Rep.	DESIGNATION	Code
1	Bouton de réglage	544 012 00
2	Joint torique N° 5	754 000 05
3	Goupille élastique 3x25	733 103 25
4	Corps de clapet	544 010 00
5	Rondelle Cu 27/20,5x1,5	756 127 15
6	Butée de tarage	544 008 00
7	Ressort	544 011 00
8	Siège de bille	544 009 01
9	Bille acier ϕ 8	740 100 08
10	Vis de raccordement sur clapet	544 016 10
11-12	Rondelle Cu 24/18,5x1	756 124 14
13	Conduit de retour complet	544 805 00
14	Vis de raccordement sur pipe	544 015 01
15-16	Rondelle Cu 22/16,5x1	756 122 13
17	Cylindre de vérin	594 829 00
18	Ralentisseur complet	594 827 00
19	Joint torique N° 29 R, PC 851	754 000 29
20	Piston complet	594 828 00
21	Vis creuse sur vérin	594 231 00
22-24	Rondelle Cu 20/14,5x1	756 120 12
23	Pipe sur vérin	594 232 00
25-28	Rondelle Cu 22/16,5x1	756 122 13
26	Pipe sur prise extérieure	594 233 00
27	Vis creuse sur prise extérieure	594 234 00
29	Flexible	544 808 00
30	Boulon mécanique M 8x30	721 080 30
31	Prise extérieure avec conduit	544 810 00
32	Rondelle point USIT 16,5x23x1,5	544 029 00
33	Bague de distance	544 030 00
34	Bouchon	544 031 00
35	Corps de filtre	544 032 00
36	Chapeau de filtre	544 033 00
37	Joint torique 27x31	544 034 00
38	Filtre	544 035 00
39	Joint intérieur caoutchouc 21x29x1	544 036 00
1-16 CLAPET DE DECHARGE COMPLET		544 806 00
17-20 VERIN HYDRAULIQUE COMPLET		594 830 01
21-29 FLEXIBLE D'ALIMENTATION COMPLET		544 807 00
30-39 PRISE EXTERIEURE LATERALE COMPLETE		544 809 00



Extrait de nos conditions de garantie

Nous garantissons notre matériel durant une saison à partir du jour de la livraison c.à.d. que nous nous engageons à remplacer ou à réparer les pièces qui auront été reconnues défectueuses en nos usines, en matière ou en usinage, par notre service technique. Nous ne pouvons être tenus au paiement d'une indemnité à quelque titre que ce soit. Les frais de montage et de démontage ainsi que le port sont à la charge du propriétaire de la machine.

Les demandes de garantie sont à faire par écrit avec indications des numéros de la machine et de la pièce défectueuse qui devra être retournée à l'usine pour examen.

La garantie ne peut être invoquée pour les défauts provenant : de l'usure normale, d'un accident, d'une négligence, d'une réparation avec des pièces non d'origine, d'une modification de la machine ou d'une utilisation non conforme aux indications du présent manuel.

La garantie ne s'applique pas aux pièces en bois.

Le matériel qui n'est pas de notre fabrication, tel que moteurs, pneumatiques, transmissions etc.... sont garantis dans la mesure où nos fournisseurs respectifs reconnaissent le bien fondé de la réclamation. Ces demandes sont également à adresser à nos services qui les transmettront en groupage.